

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°255

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Marc RUER	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des
Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et la S.A.R.L Tréteaux de France relative aux conditions et au contenu de la collaboration entre les deux parties pour la réalisation du projet participatif et artistique *Portraits de territoire* dans le cadre de *Pas de quartier ! - le festival des compagnies d'Ici.*

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°105 du 14 juin 2018 autorisant la Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le partenariat entre la S.A.R.L Tréteaux de France et la Commune d'Aubervilliers dans le cadre du festival *Pas de quartier !* ;

Considérant que le bon déroulement du partenariat nécessite la mise à disposition gracieusement de la salle de l'espace Renaudie ;

Considérant la volonté de rendre contractuel ce partenariat entre les deux parties ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

AUTORISE la maire à signer la convention de partenariat entre la Commune et la S.A.R.L Tréteaux de France concernant les conditions et le contenu de la collaboration entre les deux parties pour la réalisation du projet participatif et artistique *Portraits de territoire* dans le cadre de *Pas de quartier ! – le festival des compagnies d'Ici* telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

DIT que la programmation du festival *Pas de quartier !* s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle 2018-2019.

DIT que la salle de l'espace Renaudie sera mis à disposition gracieusement.

Reçu en préfecture le : 21/12/18
Publié le : 21/12/18
Certifié exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

